



Déclaration liminaire – CSA du 25/01/2024

Intervention d' Emmanuel Fuss pour l'UNSA Éducation

M. le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD74,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et ne vont toujours pas améliorer les conditions d'enseignement.

Dans le 1^{er} degré, la dotation de 16 emplois pour notre département n'est pas suffisante et laisse le fonctionnement du service public d'éducation du 1^{er} degré dans des difficultés majeures.

Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement, le P/E reste le plus bas de l'académie et de France et malgré une hausse du nombre de postes, il ne croit que d'un centième de point, c'est-à-dire rien, alors que d'autres départements le voient augmenter tout en perdant des postes. Le fossé se creuse encore et encore. Il y a urgence à recréer des postes dans le département.

Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. De trop nombreuses classes restent sans remplacement, laissant les équipes en souffrance avec un nombre d'élèves par classe montant à 30 voire 35 élèves lorsqu'il faut répartir les élèves. Que dire aussi des conditions de travail des remplaçants, missionnés parfois en dehors de leur circonscription, missionnés sur un autre remplacement alors qu'ils étaient investis sur un remplacement long ? Il y a urgence à recréer des postes de remplacement.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED. De trop nombreux postes sont encore vacants et alors que le besoin augmente. Ces postes

sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles. Il y a urgence à former des personnels spécialisés et à créer les postes de maitres spécialisés.

Pour l'UNSA Éducation, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, de moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents. Il y a urgence à améliorer de manière conséquente et rapide les conditions humaines et matérielles.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse.

C'est le cas aussi du sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Il y a urgence à reconsidérer les conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale.

Nous nous inquiétons par ailleurs du fait que des moyens soient dévolus au nouveau dispositif PAS alors que ce dispositif n'a pas 'existence légale depuis que l'article qui

en prévoyait la création dans le cadre de la loi de finances 2024 a été censuré par le Conseil constitutionnel.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère créé encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École.

Le Président Macron parle de « bon sens ». Le "bon sens" se rapporte en quelque sorte à l'expérience passée, qui par essence est révolue et qui ne devrait plus se reproduire dans une société qui avance, se modernise. Le « bon sens » gouvernemental n'est que le reflet d'une vision passéiste de l'école, qu'un pas de plus vers le retour à l'école d'autrefois, vue de manière erronée et fantasmée. Tous ceux qui l'ont connu vous le diront.

Quant au "réarmement civique", cela rappelle le "réarmement moral" issu de théories anciennes et chrétiennes, mais surtout l'expression utilise un terme militaire, donc du conflit, de l'opposition et ainsi de l'exclusion. Le civisme est pour nous à considérer comme une vertu, clé de voute d'une société, qui favorise la coexistence et désamorce les conflits potentiels. Le « réarmement démographique » ? Les ventres de nos collègues ne sont pas des armes politiques !

Notre ministre aura réussi à mettre en lumière la problématique du financement de l'école privée, de l'orientation des élèves sur Parcours sup, de la ségrégation scolaire qui bénéficient aux plus aisés au détriment de ceux qui ont le plus besoin de l'ascenseur social. Autant de thèmes importants en quelques jours seulement mériteraient une médaille olympique.

Il y a urgence à recruter et pour se faire, il y a urgence à améliorer l'attractivité et la considération de nos métiers.

Un état critique a été atteint. Nous appelons les membres du personnel de l'Éducation nationale à la grève le 1^{er} février.

M Le directeur académique, je vous remercie de votre attention.

Intervention d' Emmanuel Fuss pour l'UNSA Éducation